

Les 76 lauréats meusiens du concours national de la résistance et de la déportation ont reçu leur prix mercredi 23 mai 2018 au collège Jacques-Prévert.

Des lycéens et collégiens engagés.

Les lauréats des collèges et lycéens meusiens ont été récompensés à l'occasion d'une remise des prix organisée ce mercredi après-midi au collège Jacques Prévert.

La résistance et la déportation ont marqué les cœurs, les corps et les esprits de toute une génération. Les décennies passent et les témoins directs de cette tragique période de l'histoire française voient leur rang se réduire comme peau de chagrin. Heureusement dans les lycées et collèges, cette mémoire reste bien vivante grâce au concours national dédié créé depuis 1961.

Le 6 juin au Struthof

Seize établissements scolaires meusiens ont engagé 300 de leurs élèves dans cette aventure historique, humaine, citoyenne. Tous planchant sur un thème qui claque aux oreilles de toutes les générations : « S'engager pour libérer la France ».

En travail individuel ou collectif, les élèves se sont investis durant des semaines pour proposer une copie qui a fait « l'admiration » des correcteurs. Organisée ce mercredi après-midi au collège Prévert par l'ONAC (Juliette Roy) et l'UDCVR (Pierre Lefèvre), la remise des prix de ce concours a mobilisé les associations d'anciens combattants et déportés mais aussi l'Éducation nationale, Olivier Wambecke (DSDEN), le Département de la Meuse via son président Claude Léonard, et la préfecture représentée par Corinne Simon, secrétaire générale.

Occasion pour tous de revenir sur cette période douloureuse de l'histoire qui a « déchiré les familles », mais surtout d'insister sur la responsabilité de futurs « passeurs de mémoire » de ces jeunes qui ont su « approfondir leur connaissance et leur réflexion » avec le soutien de leur professeur d'histoire-géographie. La dure réalité de cette tragédie se matérialisant le 6 juin par un voyage au camp du Struthof.

[Cette cérémonie a été rythmée \(diaporama photos\)](#) par les poignants chants patriotiques entonnés par la chorale des hommes de Ligny-en-Barrois, accompagnée par les élèves lauréats de ce concours du collège Jacques Prévert. L'ensemble étant placé sous la baguette du chef de chœur Georges Pruneaux.

L'exploit d'Apolline Poirson

Elle avait déjà remporté à deux reprises le premier prix de ce concours. Apolline Poirson, élève du lycée Poincaré de Bar-le-Duc, a réussi l'exploit d'emporter pour la troisième fois ce concours. Corinne Simon, secrétaire générale de la préfecture, n'a pas manqué de saluer cette jeune lycéenne talentueuse. Voilà deux ans, elle avait su représenter la Meuse au plus haut niveau décrochant une place de 6e à l'échelon national.

Concours de la résistance : les lauréats du palmarès départemental

Lycées

- **Catégorie 1 - classes de lycées/devoirs individuels :** 1. Apolline Poirson (Poincaré Bar-le-Duc); 2. Lisa Achard (Poincaré Bar-le-Duc); 3. Thibault Liogier (Poincaré Bar-le-Duc).
- **Prix spécial du jury lycée catégorie 1 :** 1. Benjamin Levant (Poincaré Bar-le-Duc), 2. Anaïs Michel (Jeanne-d'Arc Commercy), 3. Clara Daubié (Jeanne-d'Arc Commercy), 4. Théophile Biget (Jeanne-d'Arc Commercy).

- **Catégorie 2 - classes de lycées/devoirs collectifs :** 1. Maïlee Antoine, Léa Galerne, Jolan Fossette (Sainte-Anne Verdun) ; 2. Maxime Paul, Martin Villaume, Loïc Houot, Jean-Baptiste Rebouilleau, Owen Chardot (CFA Epl Agro Bar-le-Duc) ; 3. Laure Montigny, Mathilde Marchal, Séverine Pothion, Esteban Collignon, Lola Schneider (Poincaré Bar-le-Duc).
- **Prix spécial du jury lycée catégorie 2 - classe entière représentée par les deux délégués de classe :** Hasna Ait El Kaid, Anouk Barbier, Justine Barbier, Anatole Bindi, Maxence Bousselet, Hugo Brien, Théophile Chesnot, Inès Crespel, Patrick De Souza, Pauline Dechanet, Jeanne Dehez, Antonin Esmez, Emmy Fischer, Alizé Genot-Verrier, Eudes Jumentier, Alice Leroux, Claire Leurent, Sarah Lichacz, Marie Lucas, Noeline Mandt, Marine Marque, Eloïse Marreau, Paul Mongeville, Valentine Noël, Angela Ravelli, Julie Rebray, Cécile Reczeac, Rémi Somnard, Elise Thirion, Bart Van Brunschot, Julie Wojtal (Margueritte Verdun).

Collèges

- **Catégorie 3 - classes de 3e de collèges/devoirs individuels :** 1. Loris Prévot (Jean-Moulin Revigny-sur-Ornain) ; 2. ex-aequo. Margot Malon (Jean-Moulin Revigny-sur-Ornain) et Eloane Delorme (Theuriet Bar-le-Duc) ; 3. Gabin Marjollet (Jean-Moulin Revigny-sur-Ornain).
- **Prix spécial du jury collèges catégorie 3 :** Lou-Anne Kennel (Jean-Moulin Revigny-sur-Ornain), Manon Gellner (Les Avrils Saint-Mihiel), Sacha Remy (Les Avrils Saint-Mihiel), Flavy Bonnet (Les Cuvelles Vaucouleurs).
- **Catégorie 4 - classes de 3e de collèges/devoirs collectifs :** 1. Amélie Chaumann, Lou-Anne Kennel, Margot Malon, Ozan Samut, Emma Savouroux (Jean-Moulin Revigny-sur-Ornain) ; 2. Inès Lissnyder, Léna Zeimat, Lauryne Dentel, Coleen Blain, Samya Miguet (Jean-d'Allamont Montmédy) ; 3. Aymerick Andolfatto, Manon Audoux, Mathis Bosch, Kenza Boumedienne, Maëly Callewaert, Jérémy Calvo, Claire Chaise, Maxime Chevallier, Estelle Clowez, Emma Fralonardo, Paul Francis, Aurélien Frigerio, Jeanne Guillemain, Gauthier Lagny, Benjamin Marguerite, Romain Marguerite, Rayan Mourot, Clément Moutaux, Leïa Pelletier, Bertille Peureux, Angélique Schrader, Valentin Schrader, Léonie Vaillant, Julia Varnier, Maïlys Varnier, Théo Zanotti (La Haute Saulx à Montiers-sur-Saulx).
- **Prix spécial du jury collèges catégorie 4 :** Laurine Collin, Emma Lanoix, Mathilde Lavoivre, Clémence Dellenbach, Charlotte Papazoglou, Lucas Beaufort, Elodie Fringant, Charline Paris, Aleyna Caliskan (Prévert Bar-le-Duc)